

DOSSIER R-3644-2007
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
par la RÈGIE
Date: 7 DEC. 2007
Pièces n°:

1 I - PRÉVISION DE LA DEMANDE

1. Référence : Pièce HQD-2, document 1, page 13

Préambule :

Le tableau 1.1 présente les principales variables démographiques, économiques et énergétiques utilisées à titre d'intrants de la prévision de la demande d'électricité.

Demandes :

1.1 Veuillez spécifier les variables ayant un impact significatif sur les ventes des secteurs de consommation *Domestique et Agricole, Général et Institutionnel et Industriel*.

Réponse:

Les variables ayant un impact significatif sur les ventes sont :

- Au secteur Domestique et Agricole, le nombre de ménages, les mises en chantier et le revenu personnel disponible.
- Au secteur Général et institutionnel, la population totale, l'âge moyen de la population, la croissance du PIB tertiaire ainsi que les prix du gaz naturel et du pétrole brut.
- Finalement au secteur Industriel, la croissance du PIB manufacturier.

1.2 Veuillez fournir la sensibilité des ventes par secteur de consommation à ces variables. Le cas échéant, faites les distinctions requises entre leur impact à court, moyen et long terme.

Réponse:

Comme le Distributeur l'a mentionné dans les réponses aux demandes de renseignements de la cause R-3526-2004 (HQ-3, Doc. ACEF, question 4. h, pages 8 et 9) :

- Au secteur domestique et agricole, l'élasticité revenu, à court terme et moyen terme, est estimé à 0,1. Autrement dit, une variation de 1 % du revenu personnel disponible entraîne une variation de 0,1 % (soit environ 60 GWh par année) de la prévision de la demande au secteur domestique et agricole.

- Au secteur PME industriel, une variation de 1 % du PIB manufacturier entraîne une variation annuelle des ventes d'électricité de l'ordre de 50 GWh. Au secteur GE industriel, l'impact d'un tel changement est beaucoup plus important : le Distributeur l'estime à environ 550 GWh par an.
- Enfin, au secteur général et institutionnel, une augmentation de 1 % du PIB tertiaire se soldera par une hausse de la demande d'électricité de 15 GWh la première année et de 50 GWh la cinquième.

En ce qui a trait à la sensibilité des ventes aux prix des combustibles, le Distributeur a mentionné dans les réponses aux demandes de renseignements de la cause R-3526-2004 (HQ-3, Doc. RÉGIE, question 1.1, page 3) :

- Qu'au secteur Général et Institutionnel, une augmentation de 25 % des prix des combustibles occasionnera une hausse de la demande d'électricité de 175 GWh la première année, de 550 GWh la cinquième et de 850 GWh la neuvième.

Les ventes aux secteurs Domestique et Agricole et Industriel ont une sensibilité quasi nulle aux prix des combustibles.

Quant à la sensibilité des ventes aux variables démographiques, le Distributeur a mentionné dans la présentation du 10 mars 2004 lors de la cause R-3526-2004 :

- Qu'au secteur Domestique et Agricole, une augmentation de 10 000 nouveaux ménages/mises en chantier se soldera par une hausse de la demande d'électricité de 200 GWh chaque année.

En ce qui concerne la sensibilité des ventes au secteur Général et Institutionnel aux variables population totale et âge moyen, son évaluation n'est pas disponible.

Généralement, comme les variables économiques (PIB tertiaire, PIB manufacturier, etc.) et démographiques sont utilisées dans des modèles à équations linéaires, les résultats d'une variation obtenus à partir d'une simulation peuvent être extrapolés à d'autres variations. Par contre, d'autres paramètres, tels les prix

des combustibles sont utilisés dans des modèles de fonction de choix à équations non linéaires, les résultats d'une variation découlant d'une simulation ne peuvent pas être extrapolés à d'autres variations. Chaque variation de prix à la hausse comme à la baisse doit être alors simulée l'une après l'autre.

- 1.3 Veuillez fournir les prévisions d'autres organismes des principales variables démographiques, économiques et énergétiques. Veuillez expliquer les écarts.

Réponse:

D'un point de vue général, l'écart entre les prévisions des différents organismes s'explique par la méthodologie de prévision retenue, soit le type de modèle et les équations les composant, par les hypothèses posées et par l'information disponible au moment où la prévision est réalisée. Finalement, le positionnement de chacune des variables de la prévision d'un organisme demeure tributaire du jugement et de l'expertise des prévisionnistes qui la réalisent.

